



# Le devoir de mémoire, une formule et son histoire

Compte-rendu de la rédaction

mercredi 22 juin 2016

**Sébastien Ledoux, *Le devoir de mémoire, une formule et son histoire*, CNRS éditions, 2016, 367 pages, 25 euros. Préface de Pascal Ory.**



## Splendeurs et misères d'une injonction...

Quel rapport entretenir dans notre présent avec « ce qui est arrivé hier » ?

Si la réponse n'est pas facile à trouver pour les Allemands, elle ne l'est guère plus, pour nous Français, au regard de la

collaboration entreprise par le régime de Vichy. Pendant toute la dernière décennie du XX<sup>e</sup> siècle et au-delà, la réponse assénée de façon quasi-incantatoire par les médias, les intellectuels et les hommes politiques fut le fameux « *Devoir de Mémoire* » dont un livre en tous points remarquable retrace l'apparition, le succès et le déclin. [1]

La formule serait née à gauche, dans le regain d'intérêt pour la mémoire des « sans-voix » qui marque la fin des années 1960 et le début des années 1970. Sous l'impulsion de Serge Barcellini, la mémoire des conflits devient même, dans les années 1980, la politique officielle du secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants. Mais c'est la rencontre de l'intérêt pour la mémoire des « sans-voix » avec les grands débats sur Vichy et la Shoah qui crée littéralement l'injonction et lui donne, dans les années 1990, une énorme popularité. La mémoire de l'*holocauste* devient alors centrale, même si l'impératif à se souvenir, s'impose aussi très vite pour d'autres mémoires douloureuses comme le génocide arménien, la traite négrière et même - de façon assez contradictoire - la guerre d'Algérie. Derrière l'impératif à se souvenir, il y a également l'idée que la nation doit se repentir et réparer les crimes qu'elle a commis ou qui ont été commis en son nom, certains intellectuels voyant même dans ce positionnement mémoriel le moyen de tisser un nouveau récit national plus respectueux de la vérité historique et de l'identité des personnes composant notre société.

Mais la formule est très tôt critiquée aussi par d'autres intellectuels de grande envergure, comme le philosophe Paul Ricoeur qui lui préfère le « *travail de mémoire* » ou l'historien Pierre Nora qui lui préfère « *le devoir d'histoire* ». Dans un article de 2006 - que cite en note l'auteur - ce-dernier donne le coup de grâce à la formule en écrivant : « *Deux mille ans de culpabilité chrétienne relayée par les droits de l'Homme se sont réinvestis, au nom de la défense des individus, dans la mise en accusation et la disqualification radicale de la France. Et l'école publique s'est engouffrée dans la brèche avec d'autant plus d'ardeur qu'à la faveur du multiculturalisme elle a trouvé dans cette repentance et ce masochisme national une nouvelle mission. Après avoir été le vaisseau pilote de l'Humanité, la France est devenue ainsi l'avant-garde de la mauvaise conscience universelle. Lourde rançon. Singulier privilège* ». La messe est dite !

L'arrivée au pouvoir de Nicolas Sarkozy accentue le déclin d'une expression qui reste, certes, encore beaucoup employée par les médias et les hommes politiques de province, mais qui n'est plus utilisée par les élites parisiennes du pays. Quant aux résistants et déportés, le livre révèle, presque en passant, qu'ils sont toujours restés étrangers aux débats sur le « *Devoir de Mémoire* ». Plus étonnant encore, il montre que contrairement à une erreur souvent commise, ils n'ont jamais été à l'origine de l'expression et ils ne l'ont quasiment jamais employée eux-mêmes. Peut-être en est-il ainsi parce que, pour les résistants et les déportés, le « *Devoir de Mémoire* » à l'égard de leurs camarades était une évidence depuis 1945 et qu'à la différence du reste de la société française, ils ne sont jamais sentis coupables de rien...

© **Franck Schwab, *Le Patriote Résistant* (Revue mensuelle de la Fédération Nationale Déportés et Internes Résistants et Patriotes, créé en 1946) n° 909 - juin 2016, p. 19. Tous droits réservés. Avec l'aimable autorisation de la Rédaction.**

© **Les services de la Rédaction de la revue *Historiens & Géographes*. Tous droits réservés. 22 juin 2016.**

---

## Notes

[1] Sébastien Ledoux, *Le devoir de mémoire, une formule et son histoire*, CNRS éditions, 2016. Voir en ligne : <http://www.cnrseditions.fr/histoire...>